

POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE



TABLE DES MATIÈRES

- 03 Avant-propos
- 05 Mot des maires
- 06 Hemmingford en bref
- 07 Hemmingford sous la loupe
- 09 Définition et valeurs
- 11 Acquis et enjeux
- 13 Orientation 1
- 15 Orientation 2
- 17 La démarche et remerciements
- 18 Plan d'action



Adopté par le conseil municipal le

AVANT-PROPOS

La mise à jour de la présente politique familiale s'inscrit dans un momentum régional fort, marqué par une volonté partagée de mieux répondre aux besoins des familles et des aînés. Tandis que la MRC des Jardins-de-Napierville entreprenait une refonte de sa politique des aînés, plusieurs municipalités se sont concertées pour revoir leurs politiques familiales, dans un esprit de cohérence, de solidarité et d'efficacité.

Cette démarche concertée a permis d'échanger des expertises et de poser un regard renouvelé sur les enjeux locaux. Elle témoigne d'une volonté commune de placer la famille au cœur du développement local, en reconnaissant son rôle fondamental dans la vitalité, la cohésion sociale et l'avenir de nos communautés.

À Hemmingford Village et Canton, ce désir s'est traduit par une politique reflétant notre engagement à créer des milieux de vie inclusifs, accessibles et adaptés aux réalités actuelles. Elle se veut à la fois un outil de planification, un levier d'action et un signal fort envoyé à l'ensemble des citoyennes et citoyens : ici, la famille est une priorité.

Afin de mieux cerner les besoins et les priorités, des consultations ont été menées auprès des citoyens, des élus, des employés municipaux et des organismes du milieu.

Cette mobilisation a permis de mieux comprendre la réalité des familles et, par conséquent, d'adapter plus efficacement les projets, services et activités à implanter sur le territoire.

“

Ici, la famille, c'est une priorité qui guide nos actions et façonne notre avenir.

”



MOT DES MAIRES

C'est avec fierté et enthousiasme qu'Hemmingford Village et Canton vous présentent la nouvelle politique familiale municipale.

Notre communauté se distingue par sa solidarité, son implication, son dynamisme et son ouverture. À travers cette démarche, nous réaffirmons notre volonté de bâtir un milieu de vie où les familles sont au cœur de notre identité municipale.

Les familles représentent une richesse inestimable : leur expérience, leur engagement et leur sagesse nourrissent le tissu social de notre région et enrichissent notre vie collective.

La politique familiale est le fruit d'un travail collectif, où plusieurs partenaires et citoyens ont contribué à identifier les enjeux, les priorités et les actions à mettre de l'avant. Ensemble, nous visons à créer des environnements accessibles, sécuritaires et bienveillants, tout en renforçant les liens entre les générations.

Au nom des élus municipaux, nous tenons à remercier toutes celles et ceux qui ont participé à cette démarche. Votre implication témoigne de notre capacité à bâtir ensemble une municipalité où il fait bon vivre, grandir et vieillir.

« Bâtissons ensemble une municipalité fière, inclusive et solidaire. »



Drew Somerville

DREW SOMERVILLE
MAIRE HEMMINGFORD VILLAGE



Lucien Bouchard

LUCIEN BOUCHARD
MAIRE HEMMINGFORD CANTON

HEMMINGFORD EN BREF

Hemmingford est formé de deux municipalités voisines et complémentaires, le Canton et le Village, toutes deux situées dans la MRC des Jardins-de-Napierville, en Montérégie. Érigées en 1878, elles partagent une histoire commune tout en occupant des rôles distincts.

Le Canton d'Hemmingford, avec ses vastes 157 km² et sa population de plus de 2 000 habitants, se caractérise par son territoire agricole et forestier, ses vergers et vignobles réputés ainsi que ses paysages vallonnés. Enclavé au cœur du Canton, le Village d'Hemmingford couvre à peine 2 km² et abrite près de 900 habitants. Plus compact et animé, il constitue le centre institutionnel et commercial du milieu. Ensemble, le Village et le Canton d'Hemmingford incarnent une identité commune : un milieu de vie où le charme rural, le patrimoine agricole et la convivialité villageoise s'unissent.

SERVICES MUNICIPAUX

- Un conseiller municipal qui se consacre aux politiques et projets touchant la famille et les aînés;
- Un programme de rétention des travailleurs expérimentés;
- Un règlement autorisant les maisons intergénérationnelles (ou similaires).

PARCS ET ESPACES PUBLICS

- La révision des traverses piétonnières;
- Un programme sur le mobilier urbain (bancs, abris, toilettes, balançoires);
- Un programme d'embellissement des quartiers (horticulture, reboisement, jardins communautaires) en concertation avec les jeunes et les aînés;
- Un plan d'accessibilité aux espaces publics (accessibles pour les aînés : stationnements, toilettes publiques, éclairage, etc.).

LOGEMENT

- Le développement de logements abordables;
- Des programmes pour la sécurité des aînés dans leur chez-soi;
- Le développement de coopératives ou d'OBNL en habitation pour aînés.

SPORTS, LOISIRS ET CULTURE

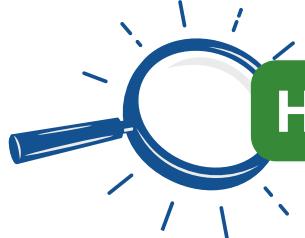
- Une programmation intergénérationnelle;
- Une bibliothèque avec une offre d'activités;
- Des ententes intermunicipales pour l'offre d'activités.

ORGANISATIONS PRÉSENTES

- CISSS de la Montérégie-Ouest
- Service d'action bénévole
- Maison des grands-parents
- FADOQ
- ACEF

SERVICES DE PROXIMITÉ

- Comptoir postal
- Épicerie
- Pharmacie
- Banques



HEMMINGFORD SOUS LA LOUPE

	VILLAGE	CANTON
	894 HABITANTS 0-14 ans : 17 %	2 125 HABITANTS 0-14 ans : 16 %
	240 FAMILLES 60 familles monoparentales	590 FAMILLES 65 familles monoparentales
	- 8,7 % TAUX D'ACCROISSEMENT EN 2041	7,9 % TAUX D'ACCROISSEMENT EN 2041
	64,6 % TAUX D'EMPLOI (61,8 % en Montérégie)	55,3 % TAUX D'EMPLOI (61,8 % en Montérégie)
	8,2 % EN SITUATION DE PAUVRETÉ (4,7 % en Montérégie)	5,7 % EN SITUATION DE PAUVRETÉ (4,7 % en Montérégie)
	67,3 % PROPRIÉTAIRE 6,9 % dans un logement nécessitant des réparations majeures	87,9 % PROPRIÉTAIRE 10,8 % dans un logement nécessitant des réparations majeures
	69 000 \$ REVENU FAMILIAL MÉDIAN après impôt (87 000 \$ en Montérégie)	76 500 \$ REVENU FAMILIAL MÉDIAN après impôt (87 000 \$ en Montérégie)
	30 % DIPLÔMÉS D'ÉTUDES SECONDAIRES (31,9 % en Montérégie)	27,3 % DIPLÔMÉS D'ÉTUDES SECONDAIRES (31,9 % en Montérégie)



DÉFINITION ET VALEURS

À Hemmingford, la famille c'est...

Un milieu d'appartenance, un lieu d'apprentissage et de soutien, où l'on grandit ensemble à travers les générations, les cultures et les parcours. Qu'elle soit composée de parents, d'enfants, de grands-parents ou de toute autre personne significative, la famille se définit moins par sa structure que par la qualité des liens qui s'y tissent, dans l'affection, le respect et l'entraide. Unie, la famille prend mille formes et évolue avec la vie et les expériences.

Nos principes directeurs

L'ENTRAIDE, C'EST LE RÉFLEXE DE TENDRE LA MAIN.

L'entraide se manifeste dans les petits gestes du quotidien, les services partagés entre voisins, la solidarité intergénérationnelle et le soutien spontané entre familles. C'est un moteur de cohésion sociale qui renforce le tissu communautaire, valorise les savoirs locaux et permet à chacun de se sentir utile, reconnu et entouré.

LE PARTAGE, C'EST METTRE EN COMMUN CE QUE L'ON A POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE.

Qu'il s'agisse de temps, de savoirs, d'outils ou d'espaces, le partage renforce les liens entre les générations, favorise l'entraide et crée un sentiment d'appartenance au milieu. Il se traduit également par des échanges concrets, des initiatives collectives et une culture du «faire ensemble» qui valorise chaque contribution.

LE RESPECT, C'EST RECONNAÎTRE LA VALEUR DE CHAQUE PERSONNE ET DE CHAQUE DIFFÉRENCE.

Il se vit dans les gestes du quotidien, l'écoute bienveillante, la politesse entre générations et l'attention portée à l'environnement et aux lieux partagés. Il crée un climat de confiance, favorise la cohabitation harmonieuse et renforce le sentiment de sécurité et de dignité pour toutes les familles.

LE SENTIMENT DE COMMUNAUTÉ, C'EST SAVOIR QU'ON FAIT PARTIE D'UN TOUT.

C'est ressentir la solidarité, la proximité et la confiance entre les membres d'un même milieu. Il se construit par les échanges, les traditions partagées, les projets collectifs et la présence bienveillante des uns pour les autres. Il nourrit la résilience, renforce l'inclusion et donne envie de s'impliquer.



L'accès à des services de proximité efficaces et adaptés est essentiel pour assurer le bien-être, la sécurité et le développement de la communauté. Ces services reflètent l'engagement d'Hemmingford Village et Canton envers ses résidents.

LES ACQUIS

- **PLUSIEURS ENTENTES INTERMUNICIPALES POUR L'ACCÈS AUX LOISIRS;**
- **PLUSIEURS SERVICES DE PROXIMITÉ;**
- **DE L'ENTRAIDE AU SEIN DE LA COMMUNAUTÉ.**



LES ENJEUX

- **PAS D'OFFRE DE TRANSPORT EN COMMUN;**
- **PAS DE SERVICES DE SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX SUR LE TERRITOIRE;**
- **DÉFICIT D'OFFRE DE LOGEMENTS ABORDABLES;**
- **MANQUE DE PLACES EN CPE/SERVICE DE GARDE EN MILIEU FAMILIAL.**



ORIENTATION 1

Un environnement durable, sécuritaire et adapté aux besoins des familles

Dans une petite municipalité rurale, chaque geste compte. Créer un milieu de vie favorable aux familles, c'est veiller à la qualité des infrastructures, à la sécurité des déplacements, à la propreté des espaces publics et à la préservation de l'environnement. C'est aussi tenir compte des réalités propres au territoire : l'échelle humaine, la proximité entre les gens et l'importance des ressources disponibles.

Cette orientation vise à offrir aux familles un cadre de vie où elles peuvent s'épanouir en toute confiance, aujourd'hui comme demain. En misant sur des aménagements durables, des milieux accessibles et des environnements sécuritaires, la municipalité agit concrètement pour répondre aux besoins quotidiens des familles et assurer leur bien-être à long terme.

OBJECTIF 1 : Diversifier et adapter l'offre résidentielle;

OBJECTIF 2 : Poursuivre la modernisation des infrastructures municipales;

OBJECTIF 3 : Dynamiser les espaces publics;

OBJECTIF 4 : Développer des solutions de transport de proximité;

OBJECTIF 5 : Renforcer la sécurité des déplacements et soutenir la mobilité durable.





ORIENTATION 2

Des services accessibles, évolutifs et ancrés dans la communauté.

Sur un territoire composé à la fois d'un village et d'un canton, les réalités vécues par les familles peuvent différer, tout comme leurs besoins. C'est pourquoi il est essentiel d'offrir des services souples, accessibles et adaptés, qui tiennent compte des particularités de chaque secteur.

Cette orientation vise à assurer une offre de services de proximité qui évolue avec la communauté, en s'appuyant sur les forces du milieu, la concertation avec les partenaires et une compréhension fine des enjeux locaux. Qu'il s'agisse d'un accès à des activités, à des infrastructures ou à du soutien, l'objectif est de proposer des réponses ancrées dans la réalité du territoire et capables de s'ajuster aux besoins changeants des familles — qu'elles vivent au cœur du Village ou dans les rangs plus éloignés du Canton.

OBJECTIF 6 : Bonifier l'offre d'activités sportives, culturelles et récréatives;

OBJECTIF 7 : Renforcer la coopération intermunicipale;

OBJECTIF 8 : Encourager l'engagement citoyen;

OBJECTIF 9 : Favoriser l'accès aux soins et à la santé de proximité;

OBJECTIF 10 : Stimuler l'attractivité économique;

OBJECTIF 11 : Poursuivre la stratégie de communication;

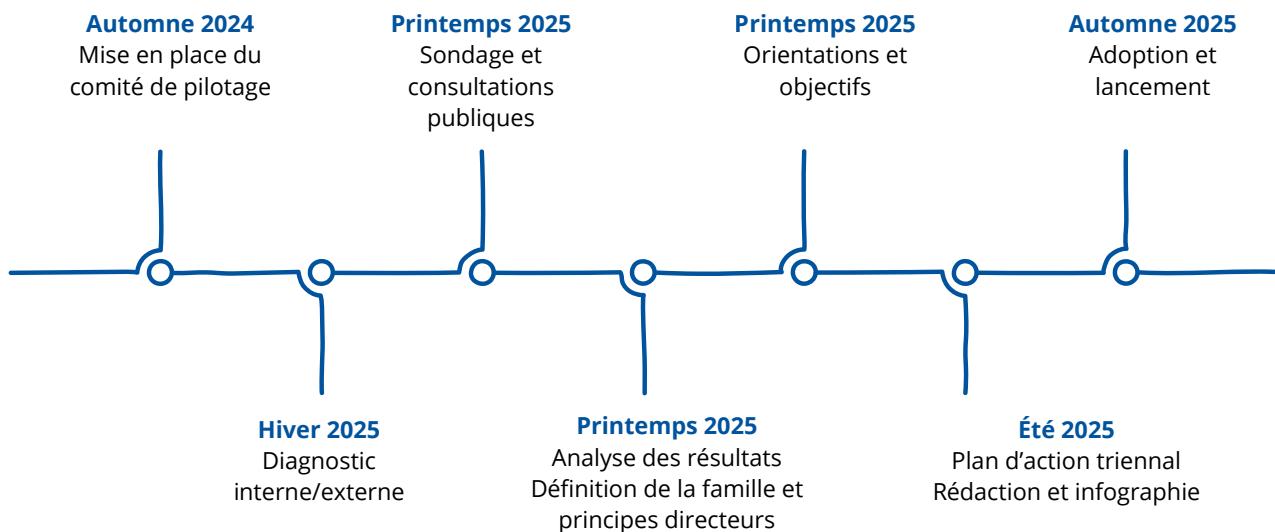
OBJECTIF 12 : Favoriser des projets communs entre les écoles et les municipalités.





LA DÉMARCHE

La mise à jour de cette politique familiale s'inscrit dans une démarche concertée menée avec plusieurs municipalités de la MRC des Jardins-de-Napierville. En plus de cette dynamique régionale, les municipalités de Hemmingford Village et Canton ont souhaité impliquer activement la communauté dans le processus. Des consultations ont été menées auprès des citoyens, des élus, des employés municipaux et des organismes du milieu, afin de mieux comprendre les réalités familiales sur le territoire.



REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à l'élaboration de cette politique. Nos remerciements s'adressent en particulier aux élus municipaux pour leur apport important dans la démarche :

Conseil municipal - Village de Hemmingford

Maire : Drew Somerville
Conseiller, siège no 1 : M. Normand Lussier
Conseiller, siège no 2 : M. Roy Catto
Conseiller, siège no 3 : M. Christopher Hill
Conseiller, siège no 4 : M. Jonathan Mailloux
Conseillère, siège no 5 : Mme Jayne McNaughton
Conseillère, siège no 6 : Mme Lucie Bourdon

Conseil municipal - Canton de Hemmingford

Maire : M. Lucien Bouchard
Conseiller, siège no 1 : M. Richmond Viau
Conseillère, siège no 2 : Mme Deborah Beattie
Conseiller, siège no 3 : M. Réal Daigle
Conseillère, siège no 4 : Mme Julie Bergeron
Conseiller, siège no 5 : M. Jean-Marc Lamoureux
Conseillère, siège no 6 : Mme Jennifer Levie

PLAN D'ACTION 2025-2030

ORIENTATION 1

UN ENVIRONNEMENT DURABLE, SÉCURITAIRE ET ADAPTÉ AUX BESOINS DES FAMILLES

OBJECTIFS	MOYENS	Court terme	Moyen terme	Long terme	Continu
1- Diversifier et adapter l'offre résidentielle.	<p>Évaluer les opportunités de bonifier les règlements au Village.</p> <p>Poursuivre le développement des zones blanches au Canton :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Deux projets majeurs sont prévus (environ 500 unités chacun), comprenant des volets commercial, familial et multifamilial. • Au Village, un projet de 350 unités est également en préparation, incluant des condominiums et des maisons semi-détachées. Par ailleurs, une résidence pour personnes semi-autonomes pourrait voir le jour au Canton. 				
2- Poursuivre la modernisation des infrastructures municipales.	Mettre en place un nouveau puits et planifier l'expansion du réseau d'eaux usées au Village.				
3- Dynamiser les espaces publics.	<p>Explorer les possibilités d'aménagement ou de réservation d'un terrain de soccer destiné aux jeunes U-10.</p> <p>Aménager des points d'ombre, zones de repos près de l'hôtel de ville et près de la salle Saint-Andrews.</p> <p>Aménager le site autour de la salle Saint-Andrews.</p>				
4- Développer des solutions de transport de proximité.	Mettre en place une page Facebook dédiée au covoiturage.				
5- Renforcer la sécurité des déplacements et soutenir la mobilité durable.	<p>Installer des radars de vitesse près des écoles. Déplacer la traverse piétonne devant l'école Saint-Romain.</p> <p>Collaborer avec le ministère des Transports et les Centres de services scolaires afin d'évaluer la mise en place d'un débarcadère d'autobus scolaire devant l'école Hemmingford Elementary.</p>				

PLAN D'ACTION 2025-2030

ORIENTATION 2

DES SERVICES ACCESSIBLES, ÉVOLUTIFS ET ANCRÉS DANS LA COMMUNAUTÉ.

OBJECTIFS	MOYENS	Court terme	Moyen terme	Long terme	Continu
6- Bonifier l'offre d'activités sportives, culturelles et récréatives.	Enrichir l'offre de la bibliothèque par des activités pour les 0-5 ans, une mise en valeur des espaces et une meilleure adaptation des heures d'ouverture aux besoins des citoyens.				
7- Renforcer la coopération intermunicipale.	Consolider les ententes intermunicipales existantes et en assurer une diffusion claire auprès de la population.				
8- Encourager l'engagement citoyen.	Mettre en valeur et faire connaître la soirée de reconnaissance des bénévoles. Poursuivre l'offre de locaux au Service d'action bénévole et au Montérégie West Community Network.				
	Maintenir la possibilité pour les organismes communautaires de bénéficier de salles gratuites.				
9- Favoriser l'accès aux soins et à la santé de proximité.	Collaborer régulièrement avec le CISSSMO et assurer la diffusion des offres de services.				
10 - Stimuler l'attractivité économique.	Promouvoir la vente des terrains du Canton du parc industriel.				
11- Poursuivre la stratégie de communication.	Renforcer la présence numérique et traditionnelle en améliorant les communications Facebook, les envois postaux et la mise à jour du site Internet.				
12- Favoriser des projets communs entre l'école et la municipalité.	Explorer les possibilités de partenariat avec les Centres de services scolaires afin de réaliser un terrain de soccer pour la catégorie U-10.				



UNE DÉMARCHE DE :



APPUYÉE PAR :

